



# Vacance de poste

**L'administration communale de Mersch**

**se propose d'engager, à plein temps**

- **un salarié (m/f) dans la carrière E du contrat collectif des salariés de l'État pour le service conciergerie;**
- **un salarié (m/f) dans la carrière E du contrat collectif des salariés de l'État pour le service jardinage;**

Les aide-mémoires indiquant les conditions détaillées d'admission peuvent être téléchargés sur le site internet de la commune ([www.mersch.lu](http://www.mersch.lu)).

Les candidats sont invités à adresser leur demande au soussigné collège des bourgmestre et échevins, B.P. 93, L-7501 Mersch, **pour le vendredi, 3 mai 2024 au plus tard.**

**Les demandes incomplètes ou remises après ce délai ne seront pas prises en considération.**

En déposant sa candidature l'intéressé(e) donne son accord à l'administration communale de Mersch d'utiliser ses données personnelles dans le cadre du procès de recrutement conformément aux dispositions du règlement (UE) 2016/679 sur la protection des données personnelles.

Mersch, le 13 avril 2024  
le collège des bourgmestre et échevins  
Michel Malherbe, bourgmestre  
Abby Toussaint, échevin  
Henri Krier, échevin  
Michel Reiland, échevin